



Ensemble pour développer



Rapport d'activités 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

Une année de concertation et de planification.....	3
1. Mission et mandats	4
2. Instances décisionnelles	4-5
3. L'équipe de la CRÉ de Longueuil.....	5
4. Activités administratives	6
5. Activités de planification.....	7
6. Activités de concertation.....	10
7. Activités de développement.....	14
8. Activités de communication	21
9. États financiers 2006-2007	22

2006 – 2007



Une année de concertation et de planification

La Conférence régionale des élus de Longueuil a connu une année toute en effervescence marquée du signe de la concertation avec les organismes et intervenants en développement de notre territoire.

Malgré un contexte politique difficile, nous avons su, grâce à l'appui de nos instances décisionnelles et au travail ardu des membres de notre personnel, établir des liens facilitant l'intégration de la Conférence régionale des élus de Longueuil dans son milieu.

En mettant sur pied la Commission consultative sur le développement de Longueuil, nous nous sommes dotés de racines dans chacun des secteurs clés de développement de notre territoire. Plus, nous offrons désormais aux organismes de développement une voix de communication qui leur permettra de transmettre leurs besoins par leur sous-commission respective.

Réussir à se doter d'un tel outil de consultation et de concertation, couvrant l'ensemble du territoire, assurer la représentativité de chacune des villes et permettre aux intervenants de se faire entendre représentait un défi de taille que nous avons su relever.

Nous n'allons toutefois pas nous y limiter. Nous avons donc, au cours de l'année 2006-2007, réussi à élaborer le premier Plan quinquennal de développement de la Conférence régionale des élus de Longueuil. Chemin faisant, nous avons réussi à obtenir l'adhésion non seulement du milieu mais également des décideurs politiques de notre organisme.

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous présentons notre rapport d'activités. En le parcourant, vous serez à même de constater la transversalité et la variété des actions de la Conférence régionale des élus de Longueuil.

Nous voulons en terminant remercier tous les participants aux nombreux comités et sous-commissions mis sur pied et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de nos activités.

Nous invitons tous les intervenants impliqués à poursuivre leurs efforts afin de faire de notre territoire une région où il fait bon vivre.

2006-2007 a été une année de concertation et de planification. En 2007-2008, tous ensemble, passons à l'action.

LA PRÉSIDENTE

A handwritten signature in black ink that reads "Nicole Lafontaine". The script is fluid and cursive.

NICOLE LAFONTAINE

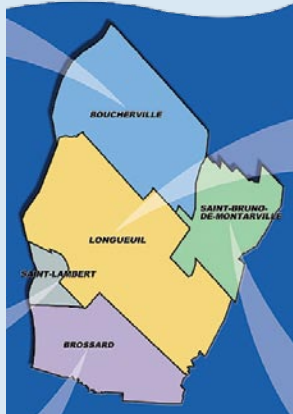
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Bienvenu". The script is fluid and cursive.

MICHEL BIENVENU

MISSION

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire formé par les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Longueuil, incluant ses trois arrondissements (Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil). Globalement, la CRÉ a un rôle de concertation et de planification pour le territoire qu'elle dessert.



MANDATS

1. Favoriser la concertation des partenaires sur son territoire d'intervention
2. Établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement du territoire
3. Produire des avis et mémoires et organiser des consultations pour le gouvernement sur le développement de son territoire
4. Participer activement au développement de la région métropolitaine de Montréal
5. Accomplir l'ensemble des mandats confiés aux CRÉ du Québec dans le cadre du Forum des générations en octobre 2004
6. Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement
7. Conclure des ententes spécifiques de régionalisation avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, autour des priorités consignées dans le plan quinquennal de développement, et en assurer le suivi
8. Gérer des fonds régionaux de développement
9. Informer les milieux régionaux sur les activités de la CRÉ en matière de développement.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

La CRÉ de Longueuil est dotée de deux instances décisionnelles, le conseil d'administration et le comité exécutif.

Le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil est composé de 25 élus municipaux du territoire de l'agglomération de Longueuil, selon la répartition suivante :

- du maire de la Ville de Longueuil et de treize (13) autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres;
- du maire de la Ville de Brossard et de trois (3) autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres;
- du maire de la Ville de Boucherville et de deux (2) autres personnes que le conseil de la ville désigne parmi ses membres;
- du maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et d'une (1) autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres;
- du maire de la Ville de Saint-Lambert et d'une (1) autre personne que le conseil de la ville désigne parmi ses membres.

Les députés de l'Assemblée nationale des sept circonscriptions sur le territoire de la CRÉ de Longueuil ont le droit de participer, sans droit de vote, aux délibérations du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil.

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF AU 31 MARS 2007



LE COMITÉ EXÉCUTIF

Première rangée : Gilles Grégoire, Manon D. Hénault, Nicole Lafontaine, Claude Gladu, Bruno Goulet. Deuxième rangée : Roger Roy, Armand Lefebvre, Claude Trudeau, Marc Benoit, Stéphane Desjardins

PRÉSIDENTE

Nicole Lafontaine, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Claude Gladu, *maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil*

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Bruno Goulet, *conseiller municipal*, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Manon D. Hénault, *conseillère municipale et membre du comité exécutif*, Ville de Longueuil

ADMINISTRATEURS

Marc Benoit, *conseiller municipal*, Ville de Brossard

Stéphane Desjardins, *conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert*, Ville de Longueuil

Roger Roy, *conseiller municipal*, arrondissement Saint-Hubert, Ville de Longueuil

Gilles Grégoire, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil

Armand Lefebvre, *conseiller municipal*, Ville de Boucherville

Claude Trudeau, *conseiller municipal*, Ville de Saint-Lambert

Le conseil d'administration désigne, parmi ses membres, les personnes composant le comité exécutif. Celui-ci est composé de 10 membres, selon la répartition suivante :

- la présidente;
- le premier vice-président de la CRÉ;
- le deuxième vice-président de la CRÉ;
- le secrétaire-trésorier de la CRÉ;
- 6 administrateurs élus comme suit :
 - a) 3 administrateurs élus par et parmi les membres du conseil d'administration en provenance de la Ville de Longueuil;
 - b) 3 administrateurs, à raison d'un administrateur par ville autre que Longueuil et celle d'où provient le deuxième vice-président, désignés par et parmi les membres du conseil d'administration en provenance respectivement de chacune de ces villes.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2007

Antoine Assaf, *conseiller municipal*, Ville de Brossard
 Nicole Béliveau, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Claude Benjamin, *maire*, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
 Marc Benoit, *conseiller municipal*, Ville de Brossard
 Normand Caisse, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil
 Mireille Carrière, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Michel Desjardins, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil
 Stéphane Desjardins, *conseiller municipal et président de l'arrondissement Saint-Hubert*, Ville de Longueuil
 Sean Finn, *maire*, Ville de Saint-Lambert
 Johane Fontaine-Deshaies, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Francine Gadbois, *maïresse*, Ville de Boucherville
 Claude Gladu, *maire de la Ville de Longueuil et président de l'agglomération de Longueuil*
 Robert Gladu, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil
 Bruno Goulet, *conseiller municipal*, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
 Jacques Goyette, *conseiller municipal et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil*, Ville de Longueuil
 Gilles Grégoire, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil

Manon D. Hénault, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Nicole Lafontaine, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Armand Lefebvre, *conseiller municipal*, Ville de Boucherville
 Jean-Marc Pelletier, *maire*, Ville de Brossard
 Roger Roy, *conseiller municipal*, Ville de Longueuil
 Roger Saucier, *conseiller municipal*, Ville de Boucherville
 Marie-Lise Sauvé, *conseillère municipale*, Ville de Longueuil
 Serge Séguin, *conseiller municipal*, Ville de Brossard
 Claude Trudeau, *conseiller municipal*, Ville de Saint-Lambert

Députés des circonscriptions du territoire de l'agglomération de Longueuil

Camil Bouchard, *député de Vachon*
 Simon-Pierre Diamond, *député de Marguerite-D'Youville*
 Bernard Drainville, *député de Marie-Victorin*
 Fatima Houda-Pepin, *députée de La Pinière*
 Marie Malavoy, *députée de Taillon*
 Nicole Ménard, *députée de Laporte*
 Richard Merlini, *député de Chambly*

L'ÉQUIPE DE LA CRÉ DE LONGUEUIL AU 31 MARS 2007

Michel Bienvenu, *directeur général*
 Denise Breton, *agente de bureau et de secrétariat*
 Anne-Marie Dionne, *conseillère en développement et en concertation*
 Magali Dupont, *conseillère en développement et en concertation*
 Mathieu Forgues, *conseiller en développement et en concertation*
 Nicole Guillemette, *adjointe administrative*

FORUM JEUNESSE LONGUEUIL

Marie-Claude Desaulniers, *coordonnatrice par intérim*
 Franz Gauthier, *coordonnateur par intérim*
 Caroline Arseneau, *agente de participation citoyenne*

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Assemblées du comité exécutif et du conseil d'administration

En 2006-2007, le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil s'est réuni à trois (3) reprises et le comité exécutif, à quatorze (14) reprises.

CALENDRIER DES RENCONTRES EN 2006-2007

CONSEIL D'ADMINISTRATION

6^e 3 avril 2006

7^e 7 juin 2006

8^e 20 novembre 2006

COMITÉ EXÉCUTIF

12^e 26 avril 2006

13^e 23 mai 2006

14^e 7 juin 2006

15^e 4 juillet 2006

16^e 21 juillet 2006

17^e 23 août 2006

18^e 25 septembre 2006

19^e 18 octobre 2006

20^e 15 novembre 2006

21^e 20 décembre 2006

22^e 31 janvier 2007

23^e 19 février 2007

24^e 28 février 2007

25^e 21 mars 2007



Suivi des engagements du Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM)

En vertu de la *Loi sur le ministère du développement économique et régional et de la Recherche* (loi 34), les droits et obligations contractés par les conseils régionaux de développement (CRD) jusqu'au 31 mars 2004 à l'égard de promoteurs ont été transférés aux CRÉ. En 2004-2005, afin de permettre une transition harmonieuse entre l'ancien Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM) et les trois (3) CRÉ instituées en Montérégie, une entente est intervenue déléguant à la CRÉ Montérégie Est la responsabilité de la gestion et du suivi des droits et obligations hérités du CRDM.

Néanmoins, en 2006-2007, la CRÉ de Longueuil a été active dans le suivi de cette entente qui devrait se terminer au cours de la prochaine année financière, lorsque tous les dossiers hérités du CRDM seront complétés.

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

Plan quinquennal de développement régional 2007-2012

Tel que prescrit par la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (Loi 34), la CRÉ de Longueuil a élaboré, au cours de l'année 2006-2007, la planification régionale précisant sur un horizon de cinq ans les objectifs à poursuivre dans chacun des secteurs d'activités susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques du territoire de l'agglomération de Longueuil et au mieux-être de sa population.

Conformément à la loi 34, le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de Longueuil :

- définit, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et tient compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes;
- tient compte des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi déterminés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de son territoire et, le cas échéant, du schéma métropolitain d'aménagement et de développement ainsi que du plan des grands enjeux du développement économique adoptés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Confiée à deux consultants en planification stratégique, la démarche d'élaboration du Plan quinquennal a été encadrée par un comité composé de trois membres du comité exécutif de la CRÉ de Longueuil, à savoir, Nicole Lafontaine, présidente, Bruno Goulet, 2^e vice-président, Gilles Grégoire, administrateur, ainsi que de deux membres de la permanence, soit Michel Bienvenu, directeur général et Anne-Marie Dionne, conseillère en développement et en concertation.

En élaborant le Plan quinquennal, le but visé par la CRÉ de Longueuil n'était pas d'y inscrire l'ensemble des actions prévues dans les planifications respectives de chacun des organismes ou celles qui peuvent être entièrement réalisées dans le cadre de leur mandat. Il s'agissait plutôt d'établir un cadre général d'intervention qui établirait les grandes orientations et les priorités à privilégier par les divers intervenants pour assurer le développement du territoire tout en se concentrant sur des initiatives ou des projets structurants de portée régionale qui nécessitent, pour leur réalisation, une action concertée ou qui requièrent un appui important de la CRÉ de Longueuil.

Processus et démarche de consultation

Le processus que la CRÉ de Longueuil a privilégié pour l'élaboration du Plan quinquennal visait à s'appuyer sur le travail et l'expertise des organismes actifs dans le développement du territoire afin que le plan reflète les préoccupations et les priorités majeures du milieu et prenne en considération les problématiques, les enjeux, les orientations et les objectifs identifiés des partenaires de la CRÉ de Longueuil.

À cette fin, la CRÉ de Longueuil a retenu une démarche de consultation comprenant quatre (4) étapes distinctes :

- une série d'entrevues individuelles avec des représentants d'organismes et d'intervenants actifs dans le développement de son territoire;
- la tenue de tables de discussion sectorielles;
- une journée de réflexion et de concertation;
- des consultations auprès de la Commission consultative sur le développement de Longueuil impliquant les membres de ses 17 sous-commissions sectorielles.

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION

Les étapes de consultation

La première étape de consultation s'est déroulée au cours des mois de septembre et octobre 2006. La sélection des organismes à consulter à la première étape a été effectuée en tenant compte des impératifs de territorialité et des 17 secteurs préalablement choisis pour constituer les sous-commissions de la Commission consultative sur le développement de Longueuil, cette dernière étant prévue dans les règlements de régie interne de la CRÉ de Longueuil.

Au cours de cette première étape de consultation, nous avons joint 70 personnes représentant 47 organismes actifs sur le territoire. Cette étape a permis de cerner les problématiques et les principaux enjeux qui confrontent les divers groupes et organismes à l'œuvre sur le territoire de la CRÉ de Longueuil ainsi que les orientations et les pistes d'intervention proposées. Le tableau suivant présente la répartition des personnes rencontrées.

DOMAINE PRINCIPAL DE RESPONSABILITÉ	ORGANISMES	PERSONNES
Développement social et communautaire	16	19
Développement économique	11	15
Ministères et organismes gouvernementaux	6	13
Éducation, loisirs et culture	8	12
Administration municipale	6	11
TOTAL	47	70

La deuxième étape de consultation a pris la forme de trois tables de discussion qui ont eu lieu les 10, 13 et 14 novembre 2006. Ces tables, constituées en fonction d'axes préalablement définis, ont permis de dégager un consensus en ce qui touche les problématiques et les enjeux établis lors de la première étape et de consolider et de préciser les orientations et les stratégies proposées pour traiter de ces enjeux.

Ces tables ont réuni 56 participants répartis comme suit :

TABLES	PARTICIPANTS
Santé et développement social et communautaire	23
Développement économique et local	18
Éducation, culture et savoir	15
TOTAL	56

La Journée de réflexion et de concertation du 24 novembre 2006 constituait la troisième étape de consultation. Elle visait à élargir la consultation à un plus grand nombre de participants afin de valider les orientations et les stratégies arrêtées et à aller plus loin en établissant un certain nombre d'actions ou de projets structurants qui serviraient à appuyer ces orientations. Cette journée a réuni plus de 100 participants. Leurs travaux ont permis de préciser et d'enrichir les orientations et les stratégies du Plan quinquennal et de les compléter en introduisant de nouvelles pistes d'intervention.

ACTIVITÉS DE PLANIFICATION



Plan quinquennal de
développement régional
2007-2012

Par la suite, la CRÉ de Longueuil a confié à la Commission consultative sur le développement de Longueuil le mandat de revoir une ébauche préliminaire du Plan quinquennal dans le but précis d'obtenir les commentaires et suggestions des différentes sous-commissions sectorielles sur l'ensemble du plan et de déterminer quelles actions concrètes pourraient être entreprises de façon concertée en appui aux orientations proposées. Le Plan quinquennal reflète les commentaires et précisions apportés par les membres des 17 sous-commissions sectorielles et les consensus dégagés lors d'une réunion de la Commission consultative sur le développement de Longueuil le 5 février 2007. Cette rencontre constituait la dernière étape de consultation du milieu.

Lors de sa 25^e assemblée tenue le 21 mars 2007, le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil recommandait au conseil d'administration d'adopter la proposition de Plan quinquennal à être déposée à son assemblée du 2 avril 2007.

Le comité exécutif a aussi procédé à la création d'un comité de suivi mandaté pour conseiller la direction sur les orientations et les mesures à prendre afin de mettre en œuvre le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012. Basée sur les principes énoncés par la loi 34 en matière de planification régionale, la composition de ce comité est la suivante :

COMITÉ DE SUIVI DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2007-2012

Nicole Lafontaine CRÉ	<i>Présidente</i> CRÉ de Longueuil
Richard Marois Environnement	<i>Président</i> Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
Jacques Spencer Développement économique	<i>Président-directeur général</i> Développement économique Longueuil
Maryse Drouin Développement social et communautaire	<i>Directrice</i> Corporation de développement communautaire de Longueuil
Martin Turbide Jeunesse	<i>Président</i> Forum jeunesse Longueuil
Martha Ortiz Condition féminine	<i>Coordonnatrice</i> Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
Diane Landriault Marché du travail	<i>Directrice régionale de la Montérégie</i> Emploi-Québec
Johanne Dumont	<i>Directrice</i> Direction de la région de la Métropole Ministère des Affaires municipales et des Régions

Profil socio-économique de l'agglomération de Longueuil

Dans le cadre des démarches d'élaboration du Plan quinquennal, un profil socio-économique de l'agglomération de Longueuil a été réalisé et sera diffusé au cours de l'année 2007-2008. Ce profil a constitué le document de référence pour réaliser le diagnostic stratégique visant à cerner les forces, faiblesses, possibilités et contraintes de l'agglomération de Longueuil et pour établir les principaux enjeux qui conditionnent son développement.

Les difficultés rencontrées dans la réalisation du profil socio-économique de l'agglomération de Longueuil ont démontré une fois de plus la pertinence des représentations effectuées par la CRÉ de Longueuil, de concert avec les deux autres CRÉ de la Montérégie, auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Institut de la statistique du Québec en vue d'obtenir, pour chacun des territoires de CRÉ de la Montérégie, les mêmes compilations statistiques produites pour les autres CRÉ du Québec.

ACTIVITÉS DE CONCERTATION

Commission consultative sur le développement de Longueuil

La création d'une commission consultative sur le développement de Longueuil est basée sur une disposition de la loi 34 (article 101, alinéa 2) permettant, entre autres, à la CRÉ de Longueuil de se doter d'un mécanisme de concertation avec les groupes socio-économiques de son territoire, établi sur une base sectorielle, thématique ou territoriale.

À la suite de la reconstitution des villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, la composition du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil a été modifiée et le Règlement de régie interne, tel qu'amendé, prévoit que la Commission consultative sur le développement de Longueuil est composée du président de la CRÉ, de quatre (4) membres du comité exécutif de la CRÉ et de dix-sept (17) autres personnes représentant chacune une sous-commission sectorielle. Enfin, les députés représentant le territoire à l'Assemblée nationale ont le droit de participer, sans droit de vote, aux délibérations de la Commission.

L'article 62 du règlement amendé prévoit également qu'il appartient au conseil d'administration de désigner, parmi les membres de chacune des sous-commissions sectorielles, le représentant de celles-ci à la Commission consultative. Lors de l'assemblée du 7 février 2006, le conseil d'administration mandatait le comité exécutif pour procéder à la constitution des sous-commissions et pour faire ses recommandations au conseil d'administration quant à la nomination des membres de la commission.

Ayant comme objectif d'atteindre une représentation à la fois sectorielle et territoriale, la direction de la CRÉ de Longueuil a procédé à la constitution et à la convocation des 17 sous-commissions sectorielles afin d'entendre leurs recommandations à l'égard de la nomination des membres de la Commission consultative. Le conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil a procédé à leur désignation à son assemblée du 20 novembre 2006.

Le principal mandat de la Commission consultative sur le développement de Longueuil est d'agir à titre d'interlocuteur privilégié de la CRÉ de Longueuil sur toute question de développement régional. Elle pourra être consultée par le conseil d'administration ou le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil sur toutes questions à propos desquelles il leur plaira de requérir des avis spécifiques ou ponctuels. Rappelons qu'au cours de l'année 2006-2007, la Commission a agi à titre de comité consultatif dans le cadre de l'élaboration du Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de Longueuil.



COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LONGUEUIL

Première rangée : Richard Marois, Marie Malavoy, Armand Lefebvre, Nicole Lafontaine, Bruno Goulet, Catherine Véronneau (en remplacement de Diane Guay), Martin Turbide.

Deuxième rangée : Judy Gold, Mireille Beaulac, Lucie Désilets, Claude Vincent, Serge Brasset, Danielle Lavigne, Réjean Parent, Christian LaForce, Sonia Godbout, Lisette Corbeil (en remplacement de Jacques Spencer), Luc Boileau, Madeleine Ste-Marie, Denise Marion, Dianne Dufour (en remplacement de Alain Merlin).

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Nicole Lafontaine

Membres du comité exécutif

Bruno Goulet

Gilles Grégoire

Stéphane Desjardins

Armand Lefebvre

Représentants sectoriels

Alain Merlin

Madeleine Ste-Marie

Jacques Spencer

Sonia Godbout

Réjean Parent

Lucie Désilets

Serge Brasset

Luc Boileau

Christian LaForce

Richard Marois

Danielle Lavigne

Martin Turbide

Claude Vincent

Diane Guay

Mireille Beaulac

Judy Gold

Denise Marion

Membres ayant un droit de de vote, aux délibérations

Camil Bouchard

Simon-Pierre Diamond

Bernard Drainville

Fatima Houda-Pepin

Marie Malavoy

Nicole Ménard

Richard Merlini

ACTIVITÉS DE CONCERTATION

COMMISSION DE LA CRÉ DE LONGUEUIL

Présidente

Vice-président de la CRÉ de Longueuil (4)

Deuxième vice-président

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Bioalimentaire

Commerces et services

Développement économique

Développement local

Tourisme

Éducation

Main-d'œuvre

Santé et services annexes

Développement de la culture

Environnement

Organismes communautaires

Jeunesse

Syndicat

Condition féminine

Aînés

Immigration et
communautés culturelles

Sports et loisirs

Participation, sans droit de la commission

Député de Vachon

Député de
Marguerite-D'Youville

Député de Marie-Victorin

Députée de La Pinière

Députée de Taillon

Députée de Laporte

Député de Chambly

Sous-commissions sectorielles

Tel que mentionné plus haut, la dernière année a été marquée par la constitution de 17 sous-commissions sectorielles, auxquelles la CRÉ de Longueuil a confié le mandat de formuler des recommandations en vue de la nomination des membres de la Commission consultative sur le développement de Longueuil. Globalement, les sous-commissions sectorielles agissent comme mécanismes par l'entremise desquels la CRÉ de Longueuil s'informe sur les enjeux, les priorités et les objectifs spécifiques à atteindre dans les différents secteurs d'activités présents sur le territoire.

Ainsi, la sous-commission Sports et loisirs a travaillé à l'élaboration d'un cadre de référence pour le soutien aux événements sportifs. L'adoption de ce cadre permettra une saine gestion du Fonds de développement régional (FDR) tout en maximisant les retombées des sommes utilisées à même ce fonds pour soutenir les événements à caractère sportif, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil. À la fin de l'année 2006-2007, les travaux d'élaboration de ce cadre étaient en cours en vue de son adoption au début de l'exercice 2007-2008.

Rencontres de consultation

À titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement pour le territoire de l'agglomération de Longueuil, la CRÉ de Longueuil est, de par ses mandats, appelée à réaliser différentes consultations en vue de connaître et de faire connaître les opinions qu'ont les citoyennes et citoyens de même que toutes les forces vives de son territoire sur certains sujets qui les concernent.

Consultation sur le projet de politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination

Le 29 juin 2006, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles annonçait le lancement d'une consultation des citoyens et des intervenants ayant à cœur la lutte contre le racisme et la discrimination dans le but d'élaborer une politique gouvernementale en la matière. Considérant l'importance du sujet, la CRÉ de Longueuil a procédé à une rencontre de consultation basée sur le document *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* fourni par le gouvernement du Québec. Seize personnes ont répondu à l'invitation et se sont exprimées lors d'une rencontre organisée le 22 août dernier. Les participants provenaient de divers domaines d'activités, notamment des groupes communautaires œuvrant pour le rapprochement interculturel et l'immigration, des milieux de l'éducation, de la fonction publique provinciale et municipale et de la sécurité publique.

Le rapport de consultation faisant la synthèse objective des propos recueillis en réponse aux différentes questions posées dans le document de consultation a été remis à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.

Consultation sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Le 28 juin 2006, le premier ministre du Québec et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation annonçaient la création de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). Cette commission indépendante a reçu le mandat de porter un diagnostic complet sur l'avenir du secteur en tenant des consultations dans l'ensemble des régions du Québec.

Dans le cadre des audiences publiques de la CAAAQ, le Conseil de développement bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil (CDBAL) et la CRÉ de Longueuil ont tenu le 19 mars 2007 une rencontre de consultation auprès de 22 entrepreneurs et intervenants en agriculture et en agroalimentaire, afin d'entendre leurs opinions sur les questions soumises par la CAAAQ. Les participants provenaient de divers secteurs d'activités : production, transformation, distribution, enseignement, recherche et développement, santé, environnement et plusieurs intervenants de la région. Le rapport de cette consultation a été envoyé à la CAAAQ et sera intégré à son registre de propositions au cours de l'année 2007-2008.

ACTIVITÉS DE CONCERTATION

Représentations au sein de divers comités

Table Québec-Régions

La Table Québec-Régions regroupe les présidents des CRÉ du Québec et la ministre des Affaires municipales et des Régions. Ses travaux portent notamment sur la mise en œuvre du protocole d'entente signé entre le gouvernement et les CRÉ lors du Forum des générations en octobre 2004. Ce protocole prévoit des mandats en matière de régionalisation des services gouvernementaux, d'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et la réalisation d'initiatives de partenariat gouvernement-régions. La Table s'est réunie à trois reprises, le 25 mai 2006, le 3 novembre 2006 et le 9 février 2007.

Parmi les travaux à l'ordre du jour des rencontres de la TQR et qui touchaient la CRÉ de Longueuil, soulignons :

- le projet de politique de développement des territoires;
- la simplification des procédures de négociation et de signature des ententes spécifiques de régionalisation;
- la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement économique – l'Avantage québécois;
- la consultation prébudgétaire sur le thème *Des régions plus prospères*.

Conférence administrative régionale (CAR) de la Montérégie

La CAR est une structure de concertation visant l'harmonisation des actions des ministères et organismes gouvernementaux en région, notamment au cours de la mise en œuvre des politiques et des activités gouvernementales à l'égard du développement régional. Elle vise à promouvoir une vision intégrée et cohérente de l'action tant sur le plan économique que social ou culturel. La CAR est présidée par la direction régionale du ministère des Affaires municipales et des Régions en Montérégie et est composée de représentants régionaux de chaque ministère et organismes gouvernementaux dont l'action a une incidence sur le développement de la Montérégie. Les trois (3) CRÉ de la Montérégie participent à titre d'observateurs aux rencontres de la CAR, dont les membres se sont réunis à quatre (4) reprises en 2006-2007 : les 2 mai 2006, 19 septembre 2006, 28 novembre 2006 et 15 mars 2007. Les représentations de la CRÉ de Longueuil ont porté plus particulièrement sur les questions suivantes :

- l'adaptation du mode de fonctionnement des organismes de concertation régionale compte tenu de la présence de trois (3) CRÉ en Montérégie;
- la mise sur pied d'une cellule de veille en lien avec le Réseau de veille intégré sur les politiques publiques (RVIPP);
- les démarches visant à s'assurer d'un appui gouvernemental concerté au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action prévus dans le cadre du projet ACCORD.

Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD)

Le projet gouvernemental ACCORD vise à construire un système productif régional compétitif dans chacune des régions du Québec par l'identification et le développement de créneaux d'excellence.

Les créneaux retenus en Montérégie sont :

1. Bioalimentaire (créneau leader);
2. Transformation des métaux ferreux et nouveaux matériaux associés (créneau leader);
3. Technologies avancées de matériel de transport et logistique (créneau associé);
4. Fabrication à valeur ajoutée en aéronautique (créneau associé);
5. Procédés spécialisés pour la fabrication de produits chimiques à valeur ajoutée et la production de structures souples avancées (créneau associé);
6. Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques (créneau émergent).

La CRÉ de Longueuil est membre d'office du comité régional ACCORD et participe aux comités de créneau. Au mois d'août 2006, elle signait deux (2) ententes pour la mise en œuvre des plans d'action des créneaux Bioalimentaire et Fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques. Faisant suite à son engagement pour le créneau bioalimentaire, la CRÉ de Longueuil a accordé une aide financière de 10 000 \$ afin de confier la mise en œuvre du plan d'action de ce créneau au Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC).

ACTIVITÉS DE CONCERTATION

La CRÉ de Longueuil a affirmé de nouveau son désir de participer activement, et dans l'intérêt des intervenants économiques de son territoire, à la démarche ACCORD, par l'adoption d'une résolution établissant les conditions préalables qu'elle posait à la signature des futures ententes ACCORD, soit sa participation à la préparation desdites ententes de mise en œuvre et l'attribution à la CRÉ de Longueuil d'un siège aux comités de coordination pour la mise en œuvre des plans d'action desdits créneaux.

Rencontres des trois (3) CRÉ de la Montérégie

Les rencontres visant à maintenir les liens et à établir des positions communes sur des dossiers à portée montréalaise se sont tenues périodiquement afin d'assurer l'harmonisation des mesures de développement.

Autres comités où la CRÉ de Longueuil a siégé

- Conseils d'administration
 - Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie
 - Tourisme Montérégie
 - Fonds Soutien Longueuil
 - Collège Édouard-Montpetit
 - Forum jeunesse Longueuil
 - Conseil de développement bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil
- Instance interordres de la Montérégie
- Comité des partenaires en immigration de l'agglomération de Longueuil
- Comité aviseur exportation de Développement économique Longueuil
- Québec en forme (Comité supralocal)
- Groupe de travail régional intersectoriel en sécurité alimentaire de la Direction de la santé publique de la Montérégie
- Relance de l'axe fluvial
- Comité de sélection de l'appel de projets du Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur

Représentation des intérêts de la région

À titre d'organisme de représentation des intérêts de la population et des intervenants de son territoire, la CRÉ de Longueuil a pris officiellement position au cours de l'année 2006-2007 sur quatre dossiers touchant les réalités socio-économiques de l'agglomération de Longueuil.

À la suite du dépôt du document *Pour une Rive-Sud en croissance : Axes de développement à prioriser*, la CRÉ de Longueuil a donné son appui à la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) dans ses actions en vue d'obtenir un vaste consensus auprès des forces vives de la Rive-Sud en faveur du développement du transport des personnes et des marchandises sur l'ensemble du territoire de la CRÉ de Longueuil et de la Rive-Sud.

Deux (2) résolutions ont également été adoptées pour démontrer l'appui de la CRÉ de Longueuil aux démarches visant le maintien

de deux (2) programmes de financement du gouvernement fédéral. Réagissant aux compressions budgétaires prévues dans le programme *Placement carrière-été* (PCÉ), la CRÉ de Longueuil a demandé à la ministre des Ressources humaines et du Développement social du Canada, madame Diane Finley, de maintenir les montants alloués à cette mesure qui permet à des employeurs des secteurs privé et public et à des organismes sans but lucratif de créer des emplois d'été axés sur la carrière et à l'intention des étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire.

La CRÉ de Longueuil a également répondu à l'appel de la CRÉ de l'Outaouais, tout en appuyant la Table de concertation des sans domicile fixe de la Rive-Sud, afin que soit maintenue l'*Initiative nationale pour les sans-abri* (INSA) et surtout signifier l'inquiétude du milieu face à l'incertitude concernant l'*Initiative de partenariats en action communautaire* (IPAC), principale com-

posante de l'INSA. En effet, l'IPAC contribue au soutien d'organismes sur le territoire qui hébergent, accompagnent, défendent les droits, éduquent et logent des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. La CRÉ de Longueuil a accueilli positivement la décision du gouvernement fédéral d'injecter près de 270 M\$ sur deux ans dans la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance*, laquelle prévoit le remplacement du programme IPAC par le programme *Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance* (IPLI).

Finalement, le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil a endossé la *Déclaration pour un Québec entrepreneurial*, rendue publique en février 2006, et a recommandé, par le fait même, au gouvernement du Québec de se doter d'une véritable politique de développement de l'entrepreneuriat, prenant en compte les besoins spécifiques de chaque territoire de CRÉ.

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Obtention et mise en place des outils et leviers de développement

Depuis sa mise sur pied en 2004, la CRÉ de Longueuil a effectué de nombreuses démarches auprès du gouvernement du Québec, avec la collaboration du ministre responsable de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, en vue d'obtenir, pour son territoire, l'équité avec les autres régions dont la population et les responsabilités sont équivalentes en ce qui concerne les ressources dédiées au développement régional. Ses démarches se sont soldées, entre autres, par l'augmentation du budget annuel des trois CRÉ de la Montérégie, laquelle a été annoncée au printemps 2006.

Dans les secteurs du tourisme et de la culture, la CRÉ de Longueuil a poursuivi ses représentations auprès des structures montérégiennes en place afin d'assurer une réorganisation progressive de ces secteurs du développement régional, en fonction des besoins et intérêts du territoire de l'agglomération de Longueuil.

Les progrès les plus importants et les réalisations les plus concrètes au chapitre de l'obtention et de la mise en place des outils et leviers de développement au cours de l'année 2006-2007 ont cependant été réalisés dans les secteurs bioalimentaire, de la jeunesse et des sports et loisirs.

Bioalimentaire

La filière bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil bénéficie désormais d'un organisme voué à la mise en valeur du territoire agricole, au développement des entreprises et à la concertation des intervenants de ce secteur, c'est-à-dire le Conseil de développement bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil (CDBAL). Officiellement incorporé le 24 août 2006, celui-ci a tenu la première assemblée de son conseil d'administration le 26 octobre 2006. Présidé par monsieur Alain Merlin, le conseil d'administration de l'organisme est composé en majorité de représentants d'entreprises œuvrant dans les secteurs de la production agricole primaire jusqu'à la distribution des produits, mais il inclut aussi des représentants d'organismes de développement, dont la CRÉ de Longueuil, du monde municipal et gouvernemental, qui sont présents à titre d'observateurs. Le CDBAL fait partie du réseau provincial des tables de concertation agroalimentaires (TACQ) et est officiellement reconnu comme interlocuteur privilégié du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le territoire de l'agglomération de Longueuil. Le CDBAL et la CRÉ de Longueuil font les représentations nécessaires afin que cette reconnaissance du MAPAQ se traduise en une subvention récurrente pour le financement du fonctionnement de l'organisme et de ses projets, au même titre que les autres tables de concertation bioalimentaire au Québec.

Le démarrage du CDBAL s'est effectué dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Longueuil et la CRÉ de Longueuil permettant l'affectation de madame Dianne Dufour à la direction de l'organisme. La CRÉ de Longueuil a également bénéficié d'un montant de 25 000 \$ du ministère des Affaires municipales et des Régions (Direction de la région de la métropole) pour le démarrage de l'organisme.

En plus des tâches administratives liées à sa constitution et à son démarrage, le CDBAL a travaillé, entre autres, à l'élaboration de son plan d'action et d'un projet d'étude de caractérisation de la filière bioalimentaire du territoire de l'agglomération de Longueuil, laquelle devrait être menée au cours du prochain exercice. La directrice du CDBAL représente également la CRÉ de Longueuil dans le cadre des démarches pilotées par l'Institut de recherche et de développement en agroalimentaire inc. (IRDA) pour l'implantation d'une plateforme en agriculture biologique à Saint-Bruno-de-Montarville, ainsi qu'au sein du comité du créneau d'excellence Bioalimentaire du projet gouvernemental ACCORD.

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Jeunesse

Au printemps 2006, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat à la jeunesse, annonçait la mise en place de trois (3) Forums jeunesse en Montérégie, dont un pour le territoire de la CRÉ de Longueuil, et ce, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.

Au cours de la dernière année, les efforts de la CRÉ de Longueuil dans le secteur jeunesse ont donc été surtout consacrés à la constitution du Forum jeunesse Longueuil (FJLONGUEUIL). La mission de ce dernier est de contribuer au développement durable de l'agglomération de Longueuil, en favorisant la participation des jeunes de 12 à 35 ans aux décisions qui les concernent. Composé de quinze (15) membres âgés de 16 à 35 ans, en provenance de chaque ville de l'agglomération de Longueuil et issus de tous les horizons, le FJLONGUEUIL se veut un lieu où les jeunes prennent leur place en discutant d'enjeux régionaux et en suscitant l'émergence de projets jeunesse.

Avant d'en arriver à la tenue de la première assemblée du conseil d'administration du nouvel organisme, le 4 octobre 2006, plusieurs étapes ont dû être franchies, notamment les négociations entourant la liquidation de l'ancien Forum jeunesse Montérégie et la signature de la convention avec le gouvernement du Québec qui précise les modalités de financement du FJLONGUEUIL.

La CRÉ de Longueuil, suite à la constitution du FJLONGUEUIL et à l'obtention d'un budget de fonctionnement, a procédé à l'embauche du personnel pour occuper les postes de coordonnateur et d'agent de participation citoyenne.

En plus des tâches de nature administrative (adoption des prévisions budgétaires, des règlements généraux et des politiques de financement du Fonds régional d'investissement jeunesse, signature d'un protocole de gestion avec la CRÉ de Longueuil, création des outils de visibilité, etc.), la permanence du FJLONGUEUIL a également procédé à une vaste consultation auprès des organismes jeunesse du milieu afin d'établir les priorités d'action qu'il soutiendrait au cours des trois (3) prochaines années par le biais du FRIJ.

Sports et loisirs

Lors de la rencontre de la Table Québec-régions, tenue le 9 février 2006, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, demandait aux CRÉ du Québec de convenir d'une entente de partenariat avec les Unités régionales de loisir et de sport (URLS) de leur région respective. En mai 2006, le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil autorisait la direction générale de la CRÉ de Longueuil à enclencher un processus de négociation avec Loisir et Sport Montérégie (LSM) dans le but de convenir d'une entente de partenariat touchant la mise en place d'une URLS pour le territoire de l'agglomération de Longueuil. La négociation entre la CRÉ de Longueuil et LSM s'est déroulée sur la base des principes suivants :

- les territoires de CRÉ devaient être reconnus comme plates-formes de concertation en loisir et en sport;
- l'intervention en matière de loisir et de sport devait être harmonisée en fonction de ces territoires;
- l'importance de respecter les intervenants à la base du développement du loisir et du sport dans cette opération d'harmonisation;
- l'importance d'assurer aux intervenants en loisir et en sport de la Montérégie une équité extrarégionale et intrarégionale.

À la fin du mois de janvier 2007, le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil autorisait sa présidente à signer l'entente de partenariat proposée par Loisir et Sport Montérégie, laquelle lui confiait les responsabilités relatives à la mission régionale en loisir pour une durée de trois ans, conditionnellement à l'engagement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à garantir d'une manière générale un traitement équitable pour la Montérégie et en particulier pour la CRÉ de Longueuil. Trois grands mécanismes ont été inclus dans cette entente afin de favoriser l'harmonisation entre les territoires de CRÉ en Montérégie et offrir une prestation de services adaptés à leur réalité :

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- un plan d'orientation en loisir et en sport sera produit, lequel reposera sur les préoccupations, les réalités et les besoins des intervenants en loisir et en sport de chacun des trois (3) territoires de CRÉ;
- il y aura décentralisation des services et des programmes à l'échelle des trois territoires de CRÉ;
- une plate-forme assurera une représentation équitable et efficace aux intervenants en loisir et en sport de chacun des territoires de CRÉ. Chacun des territoires comptera une structure composée de représentants des milieux municipal, scolaire et associatif, qui aura pour mandats de définir et de défendre les priorités d'intervention sur leur territoire et de déléguer ses représentants au sein du conseil d'administration de Loisir et Sport Montérégie.

Gestion des fonds régionaux de développement

Fonds de développement régional (FDR)

Le FDR consiste en une enveloppe globale réservée à chaque CRÉ pour financer leur fonctionnement et leurs interventions de développement en région. Afin d'établir les sommes allouées au fonctionnement de la CRÉ de Longueuil et celles allouées au financement de projets de développement régional, la CRÉ de Longueuil a préparé un programme de travail et des prévisions budgétaires, lesquels furent adoptés par le conseil d'administration le 3 avril 2006.

Les interventions admissibles à un financement dans le cadre du FDR comprennent deux catégories d'activités :

- les activités s'inscrivant dans les priorités de développement concertées de la région et ayant un impact sur le développement de la région. Ce volet du FDR vise la mise en valeur du potentiel socio-économique du territoire de la CRÉ;
- les mesures prévues dans le cadre d'ententes spécifiques de régionalisation conclues à la suite d'un processus de concertation entre la CRÉ de Longueuil, le gouvernement du Québec et, dans certains cas, un ou des partenaires concernés. Les ententes spécifiques de régionalisation ont pour but d'adapter l'action gouvernementale aux particularités de la région.

Financement d'activités ayant un impact sur le développement de la région

Durant la démarche d'élaboration du Plan quinquennal de développement régional 2007-2012, la CRÉ de Longueuil a continué de soutenir financièrement des initiatives par le biais du FDR et en lien avec les priorités consignées dans le Plan intérimaire de développement, adopté le 7 juin 2005. En conformité avec la Procédure de gestion du FDR, l'allocation des sommes du FDR au cours de l'année 2006-2007 s'est effectuée par le traitement en continu des diverses demandes de financement pour la réalisation de projets structurants à rayonnement régional ainsi que l'organisation de trois appels de projets ciblant les thématiques suivantes :

- Développement de la culture et des communications;
- Développement de l'intervention en sécurité alimentaire;
- Projets favorisant la pratique de l'activité physique chez les aînés.

Les quatre (4) tableaux suivants présentent les trente-et-un (31) projets pour lesquels la CRÉ de Longueuil a pris des engagements au cours de la dernière année, en fonction du mode d'allocation. Au total, les engagements de la CRÉ de Longueuil au cours de la dernière année totalisent 632 128 \$.

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

ENGAGEMENTS DE LA CRÉ DE LONGUEUIL DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROJET	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANT ENGAGÉ
Démarrage du volet diffusion des arts de la scène dans la nouvelle salle Carpe Diem	Carré-Théâtre du Vieux-Longueuil	27 600	15 000
Concours pour la création d'une œuvre d'art environnementale aux abords du Centre d'exposition du Vieux-Presbytère de Saint-Bruno-de-Montarville	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	18 500	10 000
Réalisation d'un plan d'affaires et mise en œuvre de la stratégie de financement pour la création du Cinéma du Vieux-Longueuil	Centre de diffusion des arts et de la culture du Vieux-Longueuil	43 404	20 000
Portraits d'artistes	Plein-Sud, Centre d'exposition en art actuel à Longueuil	14 850	10 000
Un patrimoine de trésors et de créations à découvrir	Ville de Boucherville	25 000	20 000
Marché de Noël et des traditions de Longueuil	Festival des Vieux métiers de Longueuil	448 000	25 000
Méga concert en plein air	Orchestre symphonique de Longueuil	133 200	20 000
<i>Le tambour perdu</i> (grand spectacle de clôture)	Festival international de percussions de Longueuil	42 650	25 000
Projet <i>Œuvres d'art</i>	Ville de Longueuil	25 000	10 000
Projet pilote d'informations régionales	Télévision Rive-Sud	100 000	20 000
Publication d'un catalogue trilingue	Musée du costume et du textile	14 300	10 000
Salon du livre jeunesse de Longueuil	Corporation de la fête et de la lecture de Longueuil	60 000	15 000
TOTAL	12 PROJETS	952 504	200 000

ENGAGEMENTS DE LA CRÉ DE LONGUEUIL DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTERVENTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PROJET	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANT ENGAGÉ
Cuisine collective Bienville	Association des locataires du HLM Bienville	13 949	10 000
Développement des services du Repas du passant	Le Repas du passant	42 765	25 000
Notre jardin et nos recettes	Association des locataires du Triangle Berthelet	17 251	13 801
Cuisines collectives budgétaires et dîners communautaires	Centre d'action bénévole de Saint-Hubert	28 647	20 000
Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Longueuil	Corporation de développement communautaire de Longueuil	31 579	25 000
S.O.S. Confort	L'Entraide chez nous	29 457	22 627
TOTAL	6 PROJETS	163 648	116 428

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

ENGAGEMENTS DE LA CRÉ DE LONGUEUIL DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS FAVORISANT LA PRATIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE CHEZ LES ÂÎNÉS

PROJET	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANT ENGAGÉ
Corps et têtes en fête (pour les plus de 50 ans)	Centre communautaire le Trait d'Union	18 802	10 000
Mise en forme douce pour aînés à mobilité réduite	Entr'Aînés Actifs	5 250	4 200
À la découverte des parcs du Vieux-Longueuil	Arrondissement du Vieux-Longueuil	15 500	7 000
Réveil en forme	Centre communautaire Maison le Réveil	14 700	9 500
Programme intégré d'équilibre dynamique	Centre communautaire des aînés de Longueuil	16 000	7 500
TOTAL	5 PROJETS	69 752	38 200

AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CRÉ DE LONGUEUIL EN LIEN AVEC LES PRIORITÉS DU PLAN INTÉrimAIRE DE DÉVELOPPEMENT

PROJET	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANT ENGAGÉ
Plateau technique en aérospatiale	Centre technologique en aérospatiale	60 700	17 500
Développement des exportations (DEL Export 2006-2007)	Développement économique Longueuil (DEL Export)	810 000	60 000
Mise en œuvre du plan d'action du créneau ACCORD Bioalimentaire	Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation	150 000	10 000
Retour en formation des jeunes mères monoparentales	Commission scolaire Marie-Victorin	577 189	50 000
Projet <i>Portes ouvertes sur le fleuve et découverte de la faune</i>	Ville de Longueuil	150 000	50 000
Mise en application du plan d'action 2007-2012 de la Fondation Hôpital Charles LeMoyne	Fondation Hôpital Charles LeMoyne	175 000	25 000
Accompagnement et développement des compétences auprès des « cheffes » d'entreprises	Fonds IDÉE	92 500	15 000
Aérosalon 2007	Comité sectoriel de main d'œuvre en aérospatiale	825 000	50 000
TOTAL	8 PROJETS	2 840 389	277 500

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Entente spécifique en immigration

L'appel de projets prévu dans l'Entente spécifique en immigration, signée au cours de l'exercice 2005-2006 avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le Forum Jeunesse Montérégie, le Comité des partenaires du marché du travail de la Montérégie, Emploi Québec et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), s'est déroulé du 3 avril au 5 mai 2006. Les partenaires de l'entente ont investi un total de 225 155 \$ dans le cadre de l'Entente, dont 50 000 \$ provenaient de la CRÉ de Longueuil par le biais du FDR, afin de soutenir la réalisation de huit (8) projets. La valeur financière totale des projets sélectionnés est de 659 544 \$. La participation financière des organismes promoteurs de ces projets et de leurs partenaires s'élève à 434 389 \$.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN IMMIGRATION

PROJET	PROMOTEUR	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANT ENGAGÉ
Développement d'un réseau de démarcheurs et d'une association de gens d'affaires	Centre d'affaires sino-canadien du Grand Montréal	146 950	50 000
Festival Tumbuktu, les Transarts Africains	Tumbuktu, les Transarts Africains	196 500	12 000
Rapprochement interculturel et intégration sociale	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	58 475	31 000
Projet théâtre Cultures en action	Vision Inter-Cultures	46 468	35 473
Portail interculturel : Votre connexion sur le milieu	P.L.A.C.E. Rive-Sud	37 239	21 527
Un tour du monde en 180 jours	École Antoine-Brossard	96 500	35 000
Rapprochement interculturel pour les jeunes immigrants d'une classe d'accueil	École Antoine-Brossard	38 557	15 000
Contact-emploi immigrant	Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud	38 855	25 155
TOTAL	8 PROJETS	659 544	225 155

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)

Le FJLONGUEUIL, par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), a le mandat d'appuyer le développement de projets locaux et régionaux ainsi que des actions jeunesse structurantes (AJS), réalisés pour et par les jeunes.

Les actions jeunesse structurantes (AJS) peuvent être initiées par le Forum jeunesse Longueuil ou encore par le milieu. Une AJS se veut la manifestation de plusieurs intervenants qui désirent agir sur une problématique qu'ils jugent prioritaire. Ce sont des projets qui favorisent la concertation régionale et qui regroupent plusieurs partenaires afin de mettre en commun les ressources de chacun et d'expérimenter de nouvelles façons de faire. Pour qu'un projet soit considéré comme une action jeunesse structurante, il doit démontrer un potentiel d'impact et un effet de levier significatif sur le développement jeunesse dans la région.

Les projets à caractère local ou régional doivent susciter la concertation de partenaires et ont un rayonnement plus local. Ces projets répondent à un besoin bien précis et s'inscrivent dans les priorités de financement du FJLONGUEUIL ou dans la planification stratégique régionale de la CRÉ de Longueuil. Il vise à améliorer la situation des jeunes et est considéré comme prioritaire pour et par les jeunes.

Le 7 mars 2006, le FJLONGUEUIL a lancé le premier appel de projets de son histoire. Destinée aux organismes à but non lucratif, municipalités, coopératives et organismes du secteur public des réseaux de l'éducation, de

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

la santé et des services sociaux ainsi que du milieu municipal, l'aide financière prévue par projet sera de l'ordre de 5 000 \$ à 50 000 \$ pour une période maximale de deux ans. C'est au cours de l'année 2007-2008 que les projets retenus et leurs retombées seront connus.

Pour être sélectionnés, les projets devront s'adresser à des jeunes de 12 à 35 ans du territoire de l'agglomération de Longueuil et répondre à l'une ou l'autre des priorités de financement établies par l'organisme dans le cadre de la consultation qu'il a menée :

- 1) Favoriser la réussite scolaire par des activités et des mesures concrètes;
- 2) Encourager la participation citoyenne des jeunes;
- 3) Favoriser la relève entrepreneuriale et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sur le territoire;
- 4) Diminuer l'exclusion sociale des jeunes, plus particulièrement ceux issus des communautés culturelles, et favoriser leur intégration;
- 5) Développer des mesures préventives pour lutter contre la pauvreté et les problèmes sociaux des jeunes, notamment des problèmes d'itinérance, de toxicomanie, de détresse psychologique et de violence.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF-II)

Le PMVRMF-II est un programme élaboré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). Il s'agit d'un programme d'aide financière mis sur pied afin de favoriser la réalisation d'activités visant à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier, incluant la réalisation d'études exploratoires, de préféabilité ou de faisabilité pour le développement de nouveaux marchés dans le secteur de la deuxième et troisième transformation du bois.

Dans le cadre d'une entente entre le MRNF, les trois (3) CRÉ de la Montérégie et l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), cette dernière est responsable du suivi et de la gestion du programme. Ce mandat lui a été confié jusqu'au 31 mars 2008. Au même titre que les deux (2) autres CRÉ de la Montérégie, la CRÉ de Longueuil participe au comité de gestion du programme, coordonné par l'AFM, ainsi qu'à la sélection des projets soutenus dans le cadre du programme.

L'appel de projets 2006-2007 a été lancé en décembre 2005 et le rapport de la sélection des projets a été adopté par le comité exécutif de la CRÉ de Longueuil le 23 mai 2006. L'enveloppe disponible était de 785 000 \$. Dans le cadre de cet appel de projets, l'organisme Nature-Action Québec a bénéficié d'une subvention de 35 000 \$ pour la réalisation du projet *Conciliation du développement, de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels de l'agglomération de Longueuil*. Notons que le comité de gestion du PMVRMF-II a accepté que la réalisation du projet de la ville de Longueuil *Réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière : Boisé du Tremblay*, lequel avait été sélectionné en 2005-2006, soit réalisé au cours de l'exercice 2006-2007.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

Grâce à la mise sur pied du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts*, le MRNF donne suite aux recommandations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique (Commission Coulombe) pour atténuer la baisse de possibilité ligneuse. Ce programme vise à offrir un financement aux groupes intéressés à participer à la mise en valeur des forêts.

Les CRÉ du Québec sont responsables de la gestion et de l'application du programme. Dans le cadre de la première année de ce programme (2006-2007), une somme de 47 666 \$ a été accordée à la CRÉ de Longueuil par le MRNF. De ce montant, 39 000 \$ ont été accordés à la CRÉ de Longueuil pour la production d'une étude visant à proposer un concept de gestion et d'aménagement des forêts de l'agglomération de Longueuil. Les recommandations contenues dans cette étude seront connues au cours de l'année 2007-2008. La portion restante (8 766 \$) a été attribuée à l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) pour assurer la coordination de la Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie. Cette table est responsable notamment de faire ses recommandations au comité de sélection des projets touchant spécifiquement le volet acquisition de connaissance du PMVRMF-II.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Bulletin d'information « CRÉatif Express »

La CRÉ de Longueuil a procédé, au mois de novembre 2006, au lancement du CRÉatif Express, son bulletin d'information. Ce mensuel constitue un canal de communication privilégié reliant la CRÉ de Longueuil aux intervenants et décideurs de la région qu'elle représente auprès du gouvernement du Québec. Elle y fait paraître de l'information sur l'évolution de dossiers sectoriels touchant la région, ainsi que sur les développements qui surviennent au sein de l'organisation et de ses instances décisionnelles et de concertation. Cinq (5) numéros sont parus au cours de l'année 2006-2007.



Relations publiques

La CRÉ de Longueuil a présenté sa mission, ses mandats et ses principales réalisations à plusieurs représentants du milieu communautaire dans le cadre d'un déjeuner-causerie organisé par la Corporation de développement communautaire de Longueuil. Elle a également rencontré les membres du Comité de développement économique de la Ville de Brossard dans le cadre d'un événement similaire.

La CRÉ de Longueuil a appuyé diverses initiatives en lien avec sa mission et par l'entremise desquelles elle a bénéficié de visibilité :

- Financement et Conseils PME (CLD Longueuil)
- 9^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat – région de la Montérégie
- Chapeau, les filles ! Concours 2006-2007
- Gala Dominique-Rollin de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
- Mini-marathon de l'organisme Premier-pas

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Les états financiers 2006-2007 et le rapport du vérificateur externe sont joints au présent rapport d'activités, lesquels sont déposés aux membres du conseil d'administration et sont disponibles sur demande au bureau de la CRÉ de Longueuil.



Conférence régionale des élus de Longueuil

États financiers au 31 mars 2007

Rapport des vérificateurs
23

États financiers
Produits et charges
24

Évolution des soldes de fonds
25

Bilan
26

Notes complémentaires
27-28-29

Renseignements supplémentaires
30

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Raymond Chabot Grant Thornton Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés**Rapport des vérificateurs**Aux administrateurs de
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Nous avons vérifié le bilan de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil au 31 mars 2007 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Longueuil
Le 20 avril 2007

370, chemin de Chambly
Bureau 300
Longueuil (Québec) J4H 3Z6
Téléphone: (450) 679-5110
1-800-267-2261 (sans frais)
Télécopieur: (450) 679-7596
www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007			2006
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immo- bilisations	Forum Jeunesse Longueuil	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subvention - ministère des Affaires municipales et des Régions	1 689 108			1 035 553
Subvention - Secrétariat à la jeunesse			143 792	
Entente spécifique - Immigration	115 353			
Forêt	23 866			
Fonds régional d'investissement jeunesse			21 628	
CDBAL	10 262			
Condition féminine				98 414
Condition féminine - projets spéciaux				4 660
Colloque non traditionnel				6 423
Relève féminine agricole				3 556
Opérations 2005				18 532
Colloque des élus municipaux				3 546
Colloque Franco-Québécois				23 918
Intérêts	34 024			8 059
Autres	2 382			
	1 874 995	-	165 420	2 040 415
Charges				
Frais de fonctionnement	783 466		73 308	542 455
Entente spécifique - Immigration	115 353			
Forêt	23 866			
Fonds régional d'investissement jeunesse			21 628	
CDBAL	10 262			
Condition féminine				98 414
Condition féminine - projets spéciaux				4 660
Colloque non traditionnel				6 423
Relève féminine agricole				3 556
Opérations 2005				18 532
Colloque des élus municipaux				3 546
Colloque Franco-Québécois				115 264
FDR - ententes spécifiques	359 867			5 125
Amortissement des immobilisations		10 265		
	1 292 814	10 265	94 936	1 398 015
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	582 181	(10 265)	70 484	642 400

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007				2006
	Fonds d'exploitation				
	Non affectés	Réservés pour éventualités	Forum Jeunesse Longueuil	Fonds d'immo-bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 146 733	15 808		13 577	1 176 118
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	582 181		70 484	(10 265)	642 400
Virement aux surplus réservés pour éventualités (note 6)	(2 564)	2 564			
Investissements en immobilisations	(23 386)			23 386	
Solde à la fin	1 702 964	18 372	70 484	26 698	1 818 518

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Bilan

au 31 mars 2007

	2007			2006
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Total \$	Total \$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	1 577 450		1 577 450	1 127 075
Taxes à la consommation à recevoir	20 645		20 645	14 000
Subventions à recevoir	798 352		798 352	66 106
Frais payés d'avance	2 124		2 124	500
	2 398 571	-	2 398 571	1 207 681
Immobilisations (note 3)		26 698	26 698	13 577
	2 398 571	26 698	2 425 269	1 221 258
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs (note 4)	36 240		36 240	45 140
Subventions reportées (note 5)	570 511		570 511	
	606 751	-	606 751	45 140
SOLDES DE FONDS				
Non affectés	1 702 964		1 702 964	1 146 733
Surplus réservés pour éventualités (note 6)	18 372		18 372	15 808
Forum Jeunesse Longueuil	70 484		70 484	
Investis en immobilisations		26 698	26 698	13 577
	1 791 820	26 698	1 818 518	1 176 118
	2 398 571	26 698	2 425 269	1 221 258

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Notes complémentaires

au 31 mars 2007

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été institué à la suite de l'adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (décret numéro 222-2004).

Les principaux mandats sont d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec, de favoriser la concertation des partenaires et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'exploitation présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement et aux opérations courantes de l'organisme.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions affectées à des charges d'exercices futurs sont reportées et constatées à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Linéaire	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Notes complémentaires

au 31 mars 2007

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Dépréciation des actifs à long terme**

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

3 - IMMOBILISATIONS

			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	30 669	12 888	17 781
Mobilier et agencements	15 535	6 618	8 917
	46 204	19 506	26 698
			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	10 349	4 852	5 497
Mobilier et agencements	12 469	4 389	8 080
	22 818	9 241	13 577

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice totalisent 23 386 \$ en 2007 (5 148 \$ en 2006).

4 - CRÉDITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 604	23 240
Vacances à payer	23 636	21 900
	36 240	45 140

5 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues de divers partenaires au cours de l'exercice et destinées à couvrir des frais engagés pour différents projets du fonds d'exploitation pour le prochain exercice.

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Notes complémentaires

au 31 mars 2007

5 - SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Les principaux projets sont les suivants :

Fonds régional d'investissement jeunesse (incluant des intérêts de 4 845 \$)
Entente spécifique - Immigration
Forêt
CDBAL

2007	2006
\$	\$
524 476	
19 647	
16 650	
9 738	
570 511	-

6 - SURPLUS RÉSERVÉS POUR ÉVENTUALITÉS

Le comité exécutif a approuvé une politique de gestion des ressources humaines prévoyant des dispositions à incidence monétaire. À cet égard, un montant a été affecté à titre de surplus réservés pour éventualités.

7 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

8 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Renseignements supplémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007			2006
	Fonds d'exploitation \$	Forum Jeunesse Longueuil \$	Total \$	Total \$
FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
Salaires et charges sociales	513 505	37 889	551 394	392 911
Formation et recrutement		500	500	613
Location et entretien des équipements	4 880		4 880	1 003
Fournitures de bureau	15 405	804	16 209	8 736
Assurances	4 380		4 380	4 506
Charges locatives et entretien des locaux	41 819		41 819	39 675
Poste et messagerie	4 477		4 477	3 748
Déplacements et représentation	29 611	2 294	31 905	10 358
Organisation d'événements	10 055		10 055	913
Cotisations et colloques	1 675		1 675	2 196
Conseil d'administration et conseil exécutif	2 040	1 209	3 249	678
Télécommunications	10 735	604	11 339	8 861
Honoraires professionnels	105 196	107	105 303	68 154
Communications	39 688	29 805	69 493	27 160
Contribution au Conseil Régional de Développement de la Montérégie				(27 057)
Autres		96	96	
	783 466	73 308	856 774	542 455



Conférence régionale des élus de Longueuil
100, Place Charles Le-Moyne, suite 281
Longueuil (Québec)
J4K 2T4

Téléphone : (450) 651-9041
Télécopieur : (450) 442-0709

info@crelongueuil.org
www.credelongueuil.org